

<http://jesuschristenfrance.fr/messages-sainte-jeanne-d-arc-a-la/article/sainte-jeanne-d-arc-30-mai-1431-patronne-secondaire-de-la-france>

Sainte Jeanne d'Arc (30 mai 1431), patronne secondaire de la France

- Messages Ste Jeanne d'Arc à la France -



Date de mise en ligne : samedi 30 mai 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Sainte Jeanne d'Arc (30 mai 1431), patronne secondaire de la France

« Fêtée le 30 mai ou le dernier dimanche de mai dans le calendrier liturgique catholique. (Cette fête ne doit pas être confondue avec la « fête nationale de Jeanne d'Arc » ou « fête du patriotisme » instituée par la IIIe « république » en 1920, le deuxième dimanche de mai.)

C'est pour redonner un roi à la France occupée par les Anglais que la bergère de Domrémy, dans les Vosges, se met en marche et conduit le jeune Charles VII à son sacre à Reims en 1429.

Née en 1412 [1] [2], elle n'a pas dix-sept ans quand, à l'écoute des voix de Saint Michel et des saintes Catherine et Marguerite, commence son aventure. « Jeanne d'Arc est un défi divin jeté au naturalisme. C'est tout baume pour les coeurs meurtris par les haines sociales ; c'est la France sollicitée de se remettre sur la voie de la France de Charlemagne et de saint Louis ; c'est le ciel tout entier se présentant pour l'y soutenir et la faire avancer. [...] Dès lors se réaliserait dans sa plénitude la promesse contenue dans la lettre aux Anglais. « Pour la Chrétienté, les Français feraient le plus bel fait que oncques fut fait. » » [3] Dans cette lettre aux Anglais, Jeanne avertit l'envahisseur anglais, « de quitter sans délai le Royaume de France et de rendre à la Pucelle qui est envoyée ici par Dieu, le Roi du ciel, les clés de toutes les bonnes villes » que les Anglais ont « prises et violées en France. » « Elle est toute prête à faire la paix », si les Anglais veulent « lui faire raison, en abandonnant la France et payant pour » ce qu'ils l'ont « tenue ». « Et, s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous occire ; je suis ici envoyée de par Dieu, le Roi du ciel, pour vous chasser hors de toute la France. [...] Si vous ne voulez croire ces nouvelles de par Dieu et la Pucelle, en quelque lieu que nous vous retrouverons, nous frapperons dedans et y feront un si grand hahay (vacarme) qu'il y a bien mille ans qu'en France si n'y en eut un si grand, si vous ne nous faites raison », écrit Jeanne dans sa lettre. [4] [5]

De Chinon à Orléans, de Paris à Reims puis à Rouen, Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, respectant toujours l'adversaire, bote l'envahisseur anglais de 1429 à 1430.

Jeanne reconnaît Charles VII

« Dieu aime-t-il les Anglais ? » demandera sournoisement son juge à son procès en 1431. « Oui, mais chez eux ! » répondra-t-elle. [6]

Jeanne a une foi capable de déplacer les montagnes. Elle communie chaque jour. D'ailleurs, après avoir été privée de l'eucharistie pendant ses six mois de prison à Rouen, elle reçoit le viatique le matin de sa mort et s'exclame : « Il y a si longtemps que je l'attends ! »

Une croix permet à Jeanne de monter son cheval

Une lettre qu'un jeune seigneur de Laval écrivit à sa mère et à sa grand'mère, de Selles, en date du 8 juin (1429), montre Jeanne à cheval : "Je la vis monter à cheval armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en main, sur un grand coursier noir, qui à l'huis (porte) de son logis se démenait fort, et ne souffrait qu'elle montât, et lors elle dit : 'Menez-le à la croix' qui était devant l'église, auprès, au chemin ; et lors elle monta sans qu'il se mut, comme s'il était lié ; et lors se tourna vers l'huis de l'église qui était bien prochain, et dit en assez voix de femme : 'Vous les prêtres et gens d'église, faites processions et prières à Dieu.'

Un des preux qui avaient combattu avec Jeanne à Orléans et à Patay, Thibaud d'Armagnac, seigneur de Thermes, faisait sous la foi du serment la déposition suivante : 'En dehors de la guerre, Jeanne était la simplicité même ; mais elle était le plus habile et le plus expérimenté des capitaines, quand il fallait conduire une armée, la disposer, ordonner la bataille, animer les combattants. Impossible de montrer plus de courage et d'habileté qu'elle ne le fit, à l'assaut des bastilles d'Orléans.'" (Procès, t. III, p. 119-120.) [7]

La prophétie de Jeanne sur l'expulsion des Anglais, et avant sept ans la libération de Paris

« 'La France perdue par une femme sera relevée par une vierge venue des marches de Lorraine.' Cette prophétie était populaire en France au moment de l'apparition de l'héroïne. Deux témoins au procès de réhabilitation (1452-1456) rappelaient que Jeanne elle-même, encore à Vaucouleurs, leur avait mis en mémoire cette prédiction comme étant du domaine public. (Procès, t. II. Durand Laxart, p. 444, et Cath. Royer, p. 447.) La Pucelle de manifeste comme favorisée de ces communications depuis son entrée dans la carrière jusques au terme. La prophétie lui ouvre la voie ; la prophétie est un des grands moyens par lesquels elle finit par se faire accepter, par lesquels elle se soutient au milieu des envieux, qui ne lui firent pas défaut, même dans son parti. » Elle est encore aux bords de la Meuse. L'abattement est dans tous les coeurs ; le roi de Bourges se demande dans quel pays il peut espérer un asile moins déshonorant, et la jeune villageoise de dix-sept ans annonce que, dans l'année qui va s'ouvrir, elle délivrera Orléans, et fera sacrer le roi à Reims.

« Quand vers le 13 mai 1428, elle voulait que l'on mandât au Dauphin de bien se tenir, de ne pas engager de bataille avant la mi-carême, elle donnait un avis prophétique. Il ne fut pas transmis, ou il n'en fut pas tenu compte. Le 12 février suivant, la honteuse journée des harengs, ou l'ignominieuse défaite de Rouvray, prouvait combien il était fondé. L'annonce de cette déroute de sept ou huit mille Français, maîtres de choisir le terrain, devant quinze cents Anglais embarrassés d'un immense convoi, l'annonce de cette déroute faite par Jeanne à Vaucouleurs, au moment où elle était subie, finit par décider Baudricourt à diriger la jeune fille sur la Loire. Rien de plus dangereux que ce voyage de 150 lieues, à travers un pays ennemi, en plein hiver, lorsque les pillards et les brigands pullulaient partout. Jeanne annonçait qu'il se ferait sans accidents. L'évènement justifia pleinement une prédiction jugée par tous de toute invraisemblance. Comme elle l'avait annoncé, elle était avant la mi-carême en chemin vers la cour. Là, sans parler de l'extraordinaire reconnaissance du prince, [...], un cavalier, en la voyant passer, s'échappe-t-il en paroles de souillure et de blasphèmes, elle lui fait cette réponse prophétique : » Ah ! Malheureux, tu le renies et tu es si près de la mort !" Une heure après, l'insulteur de Dieu se noyait en passant la rivière. (T. III. Déposition de Paquerel, p. 102.)

Jeanne entre à Orléans, Par J.-J. Scherrer, 1887

« Elle (Jeanne) ne prédit pas seulement la délivrance d'Orléans ; mais de nombreuses circonstances du grand évènement. Tels, l'introduction du convoi sans aucun obstacle de la part des Anglais, le changement subit dans la direction du vent qui était contraire ; le jour de la levée du siège, le genre de mort de Glacidas. Elle connaît surnaturellement les délibérations, les combats engagés, dont on veut lui dérober la connaissance. Dunois dépose qu'il avait donné le signal de la retraite le soir du samedi, désespérant du succès de l'attaque commencée au lever du soleil, quand la Pucelle vint le prier de différer encore un peu, que bientôt ils seraient maîtres de l'imprenable forteresse. Moins d'une heure après, les Français étaient dans les Tournelles. Avant le 22 avril au moins, elle avait annoncé qu'elle achèterait cette conquête par une

grave blessure à l'épavie, sans que le succès fût pour cela retardé. [...] Il serait facile de citer d'autres prophéties faites par la Pucelle, à Jargeau, à Patay, à Troyes. »[...] Une prophétie dont elle connaissait la pleine étendue, qu'elle a répétée avec le courage des anciens prophètes, devant ceux qu'elle faisait trembler, c'est la totale expulsion des Anglais, et avant sept ans un grand échec pour leur cause, c'est-à-dire la perte de Paris. Le 1er mars on venait de lui lire la menaçante lettre par laquelle, deux ans auparavant, elle avait signifié aux envahisseurs d'avoir à lever le siège d'Orléans, et d'évacuer toute France. Voici d'après le procès-verbal, le dialogue qui s'engagea : 'Reconnaissez-vous cette lettre ? - Oui, elle est de moi - N'est-ce pas un seigneur de votre parti qui l'a dictée ? - C'est moi qui l'ai dictée et non pas un seigneur de mon parti.' Et sur-le-champ elle complète sa missive par ces foudroyantes explications : « Avant qu'il soit sept ans, les Anglais subiront un échec autrement grand que celui d'Orléans ; ils finiront par tout perdre en France. Ils éprouveront en France des défaites qu'ils n'y ont pas encore éprouvées. Dieu donnera la victoire aux Français. - Comment le savez-vous - Par la révélation qui m'en a été faite ; ce sera avant sept ans ; je serai bien peinée que ce fût différé jusqu'à sept ans ; mais je suis aussi certaine que cela arrivera que je le suis que vous êtes devant moi. - Quand cela arrivera-t-il ? - J'ignore le jour et l'heure. » (Procès, t. I, p. 84 et 148.) Moins de six ans après, le 14 avril 1436, l'échec plus grand que celui d'Orléans était subi. Paris, anglais pendant 16 ans, redevenait français. En 1453, à l'exception de Calais, les Anglais avaient tout perdu en France, même Bordeaux et la Guyenne où leur domination était établie et acceptée depuis trois siècles.

[...] Ces prophéties, d'une portée si haute, font partie du procès (1430) qui condamne Jeanne comme inventrice de révélations et d'apparitions menteuses. La voyante a pour témoins et pour secrétaires ses ennemis les plus acharnés. Quel caractère à part d'authenticité !". [8]

Jeanne secourue par une armée de 50 000 anges

"Jeanne voyait aussi des légions invisibles venir à son secours. Son écuyer et maître d'hôtel, le sage d'Aulon, racontait le fait suivant sous la foi du serment au procès de réhabilitation (1452-1456).

Ils assiégeaient la place de Saint-Pierre-le-Moustier. Un premier assaut avait échoué ; les guerriers de Jeanne avaient lâché pied et s'étaient enfuis ; l'héroïne resta seule aux bords du fossé avec quatre ou cinq hommes d'armes plus courageux. D'Aulon, tout blessé qu'il était, accourt à la vue du péril que court la guerrière ; il veut l'entraîner et lui reproche vivement de rester seule.

'Seule, répond Jeanne, je suis en compagnie de cinquante mille guerriers qui combattent pour nous. D'ici ne partirai que la ville ne soit prise ;' et elle crie : 'Aux fagots et aux claies tout le monde, afin de faire le pont sur le fossé.' Elle fut écoutée, et incontinent après la ville était prise." (Procès, t. III, p. 218.) [9]

L'importance de la confession dans la victoire

« Le premier ordre qu'elle donne en arrivant à Blois, c'est celui de renvoyer des rangs de l'armée les femmes de mauvaise vie, qui y foisonnaient ; de se confesser et de mettre la conscience en bon état. Elle promettait la victoire, à l'aide de Dieu, si l'on obéissait. » Même commandement à son arrivée à Orléans. Elle menaçait de renvoyer de l'armée quiconque ne se serait pas confessé, ou même elle menaçait de se retirer." [10]

À son procès (1430), elle est seule face à 113 évêques, abbés, chanoines et clercs, 20 docteurs en théologie et 22 hommes de loi. Pourtant personne ne la prend en défaut. Répondant aux juges qui lui demandent : « Croyez-vous être en état de grâce ? », elle répond avec finesse : « Si je n'y suis, Dieu m'y mette, si j'y suis Dieu m'y garde ! »

Jésus pardonne, Jeanne pardonne

Nul ne la sauvera du bûcher le 30 mai 1431. Condamnée à être brûlée vive pour hérésie.

Jeanne d'Arc sur le bûcher, Par J.-J. Scherrer, 1843

« Jeanne, pendant que l'on l'attache au poteau, répète que, quel que soit le jugement que l'on porte de ses révélations, - qu'encore une fois elle affirme divines, - ni son roi, ni aucun des siens ne doivent en être regardés comme les inspirateurs ; Jésus pardonne, Jeanne pardonne ; Jésus excuse ses bourreaux, Jeanne demande pardon, même aux Anglais, même à Cauchon, si elle les a injustement offensés. » Jeanne, pendant qu'on l'attache au bûcher, invoque la Vierge, saint Michel, ses saintes ; mais lorsque les flammes l'enveloppent, les yeux fixés sur la croix que deux fils de Dominique maintiennent à la hauteur de son regard, elle ne sait plus que lancer au ciel et à la terre le nom de son fiancé : Jésus ! Jésus ! ». [11]

Dans les flammes, on l'entendait répéter, au moins six fois, le nom de Jésus. Et au moment de mourir, elle cria d'une voix très forte : « Jésus ! » [12]

Son âme s'échappa de son corps sous la forme d'une colombe, et son cœur ne fut pas touché par les flammes. [13]

« La flamme semblait avoir fait son oeuvre. Les premiers tisons écartés ne laissaient voir que de la cendre et les os calcinés ; mais, ô merveille ! sous cet amas fouillé, les viscères et le cœur paraissent intacts. On rallume le foyer incandescent, et on cherche à en activer les ardeurs en y jetant de l'huile et du soufre. Inutiles efforts, le cœur résiste. (Procès, t. 11, p. 7) » [...] On s'éloignait de la Place du Vieux-Marché en répétant : 'Un grand crime a été commis, on vient de brûler une sainte.' Il n'y avait pas jusqu'au secrétaire du roi d'Angleterre qui ne s'écriât : 'Nous sommes perdus, nous avons fait périr une sainte.' [14] Le bourreau courut au monastère des Pères Dominicains, demandant s'il y avait pardon pour lui au ciel, pour avoir été l'exécuteur du forfait qui venait de se commettre.

Quand le procès en nullité commença en 1452, trois ou quatre témoins firent savoir que le corps de Jeanne ne fut pas plus docile dans la mort qu'il ne l'avait été durant sa vie. « Ainsi, le notaire Manchon apprit de la bouche du bourreau que, 'quand son corps eut été brûlé par le feu, le cœur demeurait intact et plein de sang... les cendres et tout ce qui restait d'elle furent jetés par lui dans la Seine.' Le cœur aussi, en principe. [...] Le pauvre en était stupéfait, comme d'un évident 'miracle'. complète Isembard de la Pierre, qui accompagna Jeanne au bûcher. [...] Dans de nombreuses vies de saints, le martyr meurt, mais son cœur survit parce qu'il est marqué du nom du Christ : le nom de Jésus serait apparu en effet en lettres d'or au-dessus du bûcher ! Les juges de 1456 ne cherchaient pas à fabriquer une sainte, ils ne poursuivirent pas. Mais la légende s'implanta à Rouen. Au XVIIIe siècle, on disait que le cœur de Jeanne était toujours là, dans l'un des couvents mendiants de la ville : chez les Carmes ou, plutôt, chez les Dominicains où le bourreau s'était confessé. » [15]

Cinq siècles plus tard, l'Église a réhabilité la mémoire de Jeanne et l'a élevée au rang des Saintes. La démarche fut enclenchée en 1874 par l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, tandis que Jeanne d'Arc est déjà entrée dans le panthéon des grandes figures de la nation. [16]

Béatifiée en 1909 et canonisée en 1920, elle a été déclarée Patronne secondaire de la France par un Bref du Pape Pie XI, le 2 mars 1922.

Parmi les miracles reconnus étudiés et étudiés pour la béatification de Jeanne, on en proposa trois : des guérisons survenues de façon miraculeuse chez des religieuses en 1891, 1893 et 1900. Dans chaque cas les prières, les neuvaines à la « vénérable Jeanne d'Arc » avaient été suivies d'une guérison parfaitement

inattendue et constatée. Soumis à la Congrégation des rites, ces miracles allaient être reconnus et leur régularité vérifiée par trois séances donnant lieu à trois votes favorables. [...] La cérémonie de béatification fut célébrée à Saint-Pierre de Rome le 18 avril 1909, premier dimanche après Pâques.

À la date de 1884, un député radical, Joseph Fabre, avait pris l'initiative d'une loi en vertu de laquelle "la république française célébrerait annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme ; sa proposition, [...] n'avait pas été retenue. Mais, devenu sénateur en 1892, Joseph Fabre faisait voter par le sénat cette même proposition de loi. Elle n'aboutit cependant pas.

Le pape Benoît XV reconnaissait définitivement le 18 mars 1919 la validité des miracles.

Et c'est l'année suivante, le 16 mai 1920, que Jeanne fut reconnue sainte aux yeux de la chrétienté.

L'on ne peut manquer de souligner que l'initiative poursuivie avec obstination par Joseph Fabre de faire de la fête de Jeanne d'Arc une fête nationale se réalisait quelque temps après cette canonisation, le 24 juin 1920. [17] »

[aleteia](#)

Le matin du 30 mai 1431, vers 9 heures, Jeanne d'Arc est emmenée sur une charrette vers la place du marché de Rouen. Après avoir été entendue en confession et avoir reçu la communion, une centaine d'hommes escortent la Pucelle de dix-neuf ans vers le bûcher. L'historien Adrien Harmand raconte que « Jeanne est hissée sur le bûcher. À ses instances, on est allé lui chercher la grande croix de la paroisse Saint-Sauveur qu'elle tient étroitement, embrassée en pleurant. Elle ne la quitte que pour la lier à l'estache [poteau] qui surmonte le très haut tas de bois. Isambard de La Pierre, le prêtre qui accompagne la future sainte sur le bûcher, raconte à l'occasion de son procès en réhabilitation : « Elle m'avait prié de descendre avec la croix, une fois le feu allumé, et de la lui faire voir toujours. Ainsi je le fis. ».

La croix devait être exposée en grande pompe pour les fêtes johanniques de Rouen, prévues pour ce mois de mai 2020. La crise du coronavirus en a décidé autrement mais le curé de Rouen, Geoffroy de La Tousche, a profité du déconfinement pour célébrer comme il se doit l'anniversaire du martyr de Jeanne d'Arc et le centenaire de sa canonisation en 1920. Près de 600 ans plus tard et un siècle après sa canonisation, la croix processionnelle vénérée par Jeanne d'Arc, est pour la première fois exposée aux habitants de la ville. Après une présentation à Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, une procession partira de la cathédrale jusqu'à la place du marché. Une messe sera célébrée ce samedi pour commémorer le sacrifice de la sainte. La croix repartira le soir même pour Pont-Saint-Pierre. [18]

Jeanne d'Arc, par Dante Gabriel Rossetti, 1882

Sources :

(1) Colette Beaune, Jeanne d'Arc, Vérités et légendes, Pour en finir avec ceux qui racontent n'importe quoi !, Perrin, Paris, 2008, p. 28 ; (2) Colette Beaune, Jeanne d'Arc, Perrin, Paris 2004, p. 27 ; (3) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France, 1885, Rééd. Éditions Saint-Rémi, Cadillac 2009, p. 368 ; (4) Des Lettres.fr ; (5) Colette Beaune, Jeanne d'Arc, Perrin, Paris 2004, p. 457 ; (6) Le Petit Livre des Saints, tome 2, Editions du Chêne, 2011, p. 120 ; (7) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France, ibid., p. 89-90 ; (8) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels, ibid., p. 79-84 ; (9) Père J.-B.-J.

Sainte Jeanne d'Arc (30 mai 1431), patronne secondaire de la France

Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels, ibid., p. 345-346 ; (10) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels, ibid., p. 91-92 ; (11) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels, ibid., p. , p.121 ; (12) Robert Brasillach, Le Procès de Jeanne d'Arc, Nrf Gallimard, dix-neuvième édition, Lagny-sur-Marne 1950, p. 154 ; (13) Abbé L. Jaud, Vie des Saints pour tous les jours de l'année, Tours, Mame, 1950 ; (14) Père J.-B.-J. Ayroles, Jeanne d'Arc sur les autels, ibid., p. ,122-123 ; (15) Colette Beaune, Jeanne d'Arc, Vérités et légendes, Pour en finir avec ceux qui racontent n'importe quoi !, Perrin, Paris, 2008, p. 201-202 ; (16) Le Point, Jeanne d'Arc : 8 mensonges sur la Pucelle d'Orléans, le 01/05/2017 ; (17) Régine Pernoud, Les Saints au moyen-Âge, La sainteté d'hier est-elle pour aujourd'hui ?, Éditions Plon, Paris 1984, p. 274-276 ; (18)

Site source :

30 mai 2020

[Christ Roi](#)

